

ACTUALITÉ : Troisième tournée africaine de M. de Rato

M. de Rato a effectué en mai sa troisième visite en Afrique en tant que Directeur général du FMI, pour y rencontrer des dirigeants politiques et des représentants de la société civile. Lors de ses escales au Nigéria, au Bénin, au Niger et au Tchad, il a rappelé que le FMI restait déterminé à fournir une assistance technique dans ses domaines de compétence propres et à engager vivement les pays riches à mettre fin aux politiques agricoles qui faussent les échanges commerciaux.



Stephen Jaffe/FMI

139

RÉGIONS : Un avenir économique prometteur en Asie

Les perspectives économiques de l'Asie sont favorables, la croissance du PIB devant atteindre 5¼ % en 2005, mais la hausse des cours du pétrole et l'aggravation des déséquilibres mondiaux pourraient jouer le trouble-fêtes. L'économie de la région a aussi été profondément influencée par la disparition des contingents textiles à la fin de l'année 2004, qui devrait profiter largement aux consommateurs du monde entier, mais il faudra résister au protectionnisme.



China Photos/Cerly Images

142

FORUM : La TVA et ses enjeux

La taxe sur la valeur ajoutée produit une part croissante des recettes publiques, mais sa complexité la rend difficile à administrer et crée de multiples possibilités de fraude. Près de trois quarts des pays du monde l'ont désormais adoptée. Rien d'étonnant donc à ce que la première conférence mondiale sur les questions de fiscalité, qui s'est tenue à Rome à la mi-mars, y ait accordé une place de choix. Lors de cette manifestation, organisée par le FMI, l'OCDE et la Banque mondiale, des experts de la TVA ont pu échanger leurs points de vue et réfléchir aux moyens d'encourager les bonnes pratiques.

144

ÉTUDES : M. Kydland commente ses travaux

Finn E. Kydland a reçu en 2004, avec Edward E. Prescott, le prix Nobel d'économie pour leurs travaux sur les forces qui déterminent les cycles économiques et sur la cohérence temporelle des politiques économiques. Il explique ce qu'il a apporté à la théorie de la macroéconomie dynamique, pourquoi les économistes devraient raisonner en termes de cycles de vie et pourquoi il s'intéresse à l'étude de pays aussi différents que l'Irlande et l'Argentine.



Henrik Gschwindt De Gyar/FMI

146

DANS CE NUMÉRO

- 138 Calendrier
- 138 Boussole
- 139 Actualité
 - Voyage de M. de Rato en Afrique*
 - Nouveau prêt à la Turquie*
 - Tadjikistan, Cameroun, Singapour*
- 142 Régions
 - L'avenir économique de l'Asie*
- 144 Forum
 - La TVA*
- 146 Études
 - Entretien avec M. Kydland*
- 148 Politiques
 - Le FMI et la politique commerciale*
- 150 Études
 - Conférence sur le commerce*
- 151 Prêts du FMI
- 152 Forum
 - L'économie politique de la haine*

Calendrier

MAI

22-23 Assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Belgrade

23-24 Conférence annuelle 2005 de la Banque mondiale sur l'économie du développement : «Le développement dans un monde instable», Amsterdam

29-30 Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes/FMI : Séminaire sur les politiques de croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes, Santiago, Chili

JUIN

1er-3 Forum économique mondial : Sommet économique africain, Le Cap, Afrique du Sud

1er-3 Conférence annuelle Inter-Action : «L'aide et le développement», Washington

2-3 Réunion des ministres du commerce de l'APEC, Jeju, Corée

5-7 Assemblée générale de l'Organisation des États américains, Fort Lauderdale, États-Unis

6 OCDE-Banque africaine de développement : Cinquième Forum international sur les perspectives africaines, Paris

10-11 Réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G-7, Londres

13-17 Séminaire du FMI : «Les gros contribuables et le fisc en Asie et dans le Pacifique», Bangkok

15-16 Conférence de l'Institut régional de Singapour : «La gestion

des risques budgétaires en Asie», Singapour

20 Sommet annuel EU-UE, Washington

29-1er juillet Séance de fond de l'ECOSOC, Débat de haut niveau, New York

JUILLET

1er-5 Conférence internationale sur le sida en Asie et dans le Pacifique, Kobe, Japon

5 Séminaire du FMI à l'intention des législateurs, RDP lao

6-8 Sommet du G-8, Gleneagles Hotel, Gleneagles, Écosse

SEPTEMBRE

6-7 Séminaire à haut niveau du FMI : «Renforcer le cadre de la stabilité financière», Washington

14-16 Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur les suites données à la Déclaration du Millénaire, New York

26-27 Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, Washington

26-30 Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Vienne

Conseil d'administration

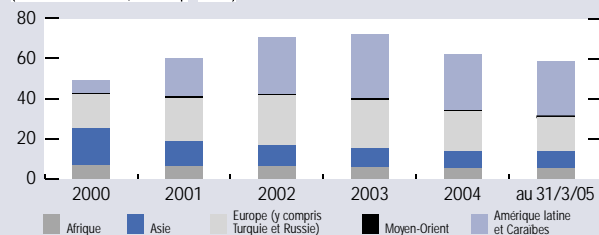
On trouvera un calendrier à jour des réunions du Conseil d'administration du FMI à <http://www.imf.org/external/np/sec/bc/eng/index.asp>.

Boussole

Données financières du FMI

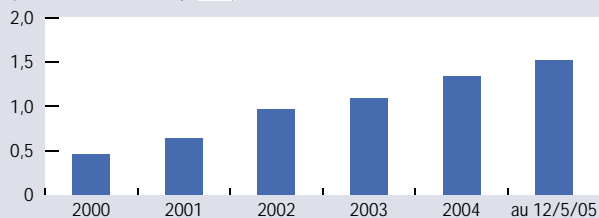
Total des crédits et des prêts du FMI, par région

(milliards de DTS; fin de période)



Allègement de la dette des pays pauvres très endettés¹

(milliards de DTS; fin de période)



¹Décaissements cumulés dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTÉ.

Les droits de tirage spéciaux du FMI

Le droit de tirage spécial (DTS) est un avoir de réserve internationale créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des États membres. Les DTS

Encours des prêts les plus élevés

(milliards de DTS; au 31/3/05)

Non concessionnels

Bésil	15,36
Turquie	13,19
Argentine	8,35
Indonésie	6,02
Uruguay	1,64

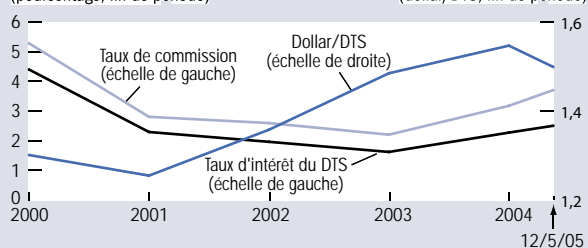
Concessionnels

Pakistan	1,04
Zambie	0,57
Congo, Rép. dém. du	0,53
Ghana	0,29
Tanzanie	0,27

Évolution des taux

Taux d'intérêt du DTS, taux de commission sur l'encours des prêts non concessionnels et taux dollar/DTS

(pourcentage; fin de période)



sont alloués à chaque État membre en proportion de sa quote-part. Le DTS sert aussi d'unité de compte au FMI et à plusieurs autres organisations internationales. Sa valeur est déterminée en fonction d'un panier des principales monnaies internationales.

Un effort collectif s'impose pour doper la croissance en Afrique

Le plus fort taux de croissance depuis dix ans et l'inflation la plus faible depuis un quart de siècle offrent à l'Afrique une occasion unique de stimuler la croissance, de rehausser les niveaux de vie et de réduire la pauvreté, a déclaré le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, lors du symposium organisé le 17 mai à Abuja (Nigéria) à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Banque africaine de développement (BAfD). M. de Rato, qui s'exprimait au début de son voyage en Afrique avant de se rendre ensuite au Bénin, au Niger et au Tchad, a aussi discuté avec plusieurs dirigeants politiques et de la société civile du rôle du FMI en Afrique et de l'aide extérieure, y compris les allègements de dettes, dont ont besoin les pays pauvres pour atteindre en 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Lors d'une conférence au Bénin, il a aussi exhorté les principaux producteurs de coton africains à améliorer l'efficacité du secteur et à éviter de recourir à des subventions pour soutenir les prix à la production face à la forte baisse des cours mondiaux.

Nigéria. Au cours du symposium d'Abuja, M. de Rato a souligné que le FMI était déterminé à aider l'Afrique à réaliser tout son potentiel de croissance, sans quoi les pays africains ne pourront pas atteindre un rythme de croissance suffisant pour rehausser durablement les niveaux de vie et répondre aux besoins d'une population active en augmentation rapide. En 2004, la croissance a atteint près de 5 % en Afrique, son meilleur niveau depuis huit ans, l'inflation a été maîtrisée, mais la réalisation des OMD nécessite une croissance d'au moins 7 %. Le FMI peut fournir des conseils, apporter une assistance financière et aider au renforcement des capacités, a dit M. de Rato, en soulignant que ce dernier élément faisait partie intégrante du travail du FMI en Afrique. Le renforcement des capacités doit porter sur la réforme du secteur financier, la gestion des ressources publiques et la réforme commerciale.

Lors de sa rencontre avec le Président nigérian, Olusegun Obasanjo, M. de Rato s'est félicité de la gestion prudente de l'économie l'année dernière, en déclarant que «la modération budgétaire, conjuguée au resserrement de la politique monétaire et à l'amélioration des termes de l'échange, a permis de renforcer la position extérieure du Nigéria et de rétablir la stabilité macroéconomique». Comme les autorités nigérianes, il estime que la maîtrise de l'inflation incombe à la Banque centrale du Nigéria, qui doit appliquer un programme monétaire compatible avec ses objectifs de désinflation. M. de Rato a aussi rencontré les ministres des finances de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, et Omar Kabbaj, Président de la BAfD.

Bénin. Le 18 mai, M. de Rato a participé à Cotonou, avec des producteurs de coton, des entrepreneurs du secteur privé,



Le Président nigérian Olusegun Obasanjo (à droite) accueille M. de Rato.

des représentants du gouvernement béninois et des autres principaux producteurs de coton de la région, à une conférence consacrée aux moyens d'atténuer les effets négatifs de la forte baisse des cours mondiaux du coton. Il a proposé que les pays producteurs et les partenaires au développement, dont le FMI, s'entendent sur une approche qui prévoirait la suppression des subventions dans les pays avancés, l'amélioration de l'efficacité de la production de coton en Afrique, des politiques de stabilisation macroéconomique et une aide accrue des donateurs pour soutenir les réformes.

Niger. Le renforcement de la croissance et l'accélération de la réduction de la pauvreté tout en préservant la viabilité de la dette ont été au centre des entretiens de M. de Rato avec le Président Mamadou Tandja, le Premier Ministre Hama Amadou et d'autres décideurs et parties prenantes lors de sa visite des 18 et 19 mai au Niger, pays qui a atteint le point d'achèvement et reçu un supplément d'aide l'année dernière au titre de l'initiative PPTE renforcée. Les discussions ont porté surtout sur ce dont aura besoin le Niger pour améliorer la gestion de l'eau et les infrastructures routières dans les zones rurales, où vivent 80 % de la population, tout en poursuivant les privatisations et la réforme du secteur financier. M. de Rato a aussi visité le Projet d'élevage laitier pour les femmes, une ONG financée par l'initiative PPTE, qui aide à créer des emplois ruraux pour les femmes.

Tchad. Les 19 et 20 mai, M. de Rato s'est entretenu avec des hauts fonctionnaires tchadiens de l'importance croissante de gérer de façon transparente et efficace les recettes tirées de la production de pétrole, qui est devenu le principal secteur de l'économie. Il a aussi rencontré des réfugiés de la région soudanaise du Darfour. ■

Turquie : un nouveau prêt du FMI aidera à consolider les bons résultats déjà obtenus

En approuvant le 11 mai un nouveau prêt de 10 milliards de dollars sur trois ans, le Conseil d'administration du FMI a montré qu'il continuait de soutenir la politique macroéconomique et les efforts de réforme de la Turquie, qui ont permis ces dernières années de stimuler la croissance, freiner l'inflation et réduire la dette. «L'économie turque affiche les meilleurs résultats depuis une génération», a déclaré le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, après que le Conseil eut annoncé sa décision. «Le nouveau programme triennal des autorités turques est conçu pour amplifier ces progrès et réduire les facteurs de vulnérabilité qui subsistent.»

Depuis la crise économique de 2000-01, la Turquie applique un ambitieux programme de réformes macroéconomiques et structurelles qui lui a permis de rompre définitivement avec un passé caractérisé par des taux d'inflation élevés et fluctuants ainsi qu'une croissance faible et irrégulière. La Turquie a mené à bien au début de cette année le dernier programme appuyé par le FMI. De 2002 à 2004,



Tournant le dos au passé, la Turquie affiche de très bons résultats économiques.

la croissance a été en moyenne de 8 % par an, l'inflation annuelle est tombée de près de 70 % à moins de 10 %, son niveau le plus bas depuis plus de trente ans, et la dette publique est descendue de 90,5 % à 63,5 % du PNB.

Aux termes du nouveau programme, les autorités s'efforceront de créer les conditions d'une croissance soutenue de nature à rehausser le niveau de vie et à réduire le chômage, de faciliter la convergence avec l'Union européenne et de préparer le pays à s'affranchir de façon ordonnée de l'aide du FMI. Le Conseil a aussi approuvé la prolongation d'un an du délai de remboursement de 3,8 milliards de dollars exigibles en 2006. La Turquie doit actuellement environ 20 milliards de dollars au FMI. ■

Pour de plus amples informations, voir le communiqué de presse n° 05/104 et la lettre d'intention de la Turquie du 26 avril sur le site du FMI (www.imf.org).

Tadjikistan : les politiques menées portent leurs fruits, mais les réformes doivent être poursuivies

Les troubles civils ont ralenti le passage du Tadjikistan à l'économie de marché, mais les réformes et, dernièrement, des conditions relativement favorables ont permis de faire reculer la pauvreté. En 2004, la croissance économique a de nouveau été forte et l'inflation a diminué sensiblement, rapporte le FMI dans son évaluation annuelle de l'économie. Le Conseil d'administration du FMI se félicite que les autorités aient mené des politiques macroéconomiques avisées, mais il note que les réformes structurelles devront être appliquées avec plus de détermination pour que la croissance se poursuive à un rythme soutenu.

L'économie a continué à se diversifier rapidement en faveur du secteur des services. Les revenus réels des ménages sont en hausse, surtout grâce aux envois de fonds des travailleurs émigrés. Soulignant l'importance essentielle de ces fonds pour la poursuite de la croissance, le Conseil encourage les autorités à prendre des mesures pour les entretenir et les utiliser de façon plus efficace. Une plus grande discipline budgétaire et le resserrement de la politique monétaire ont permis de freiner considérablement l'inflation, et le taux de change du somoni affiche une stabilité remarquable depuis 2002. Le Conseil juge approprié le régime de flottage dirigé actuel du taux de change, les interventions servant uniquement à limiter l'instabilité à court terme, et il encourage les autorités à élargir l'éventail des instruments monétaires.

Depuis 2002, la forte croissance des recettes fiscales et la modération continue des dépenses ont aidé à dégager de légers excédents budgétaires, et les mesures adoptées pour améliorer le profil de la dette extérieure ont permis de réduire de moitié le ratio dette/PIB. Cependant, la

Tadjikistan	2001	2002	2003	2004	2005 Proj.
PIB réel	10,2	9,1	10,2	10,6	8,0
		(variation en pourcentage)			
		(pourcentage du PIB)			
Solde des administrations publiques					
y compris Programme d'invest. public	-3,1	-2,4	-1,8	-2,7	-4,5
non compris Programme d'invest. public	-0,1	-0,1	0,9	0,3	-0,5
Total de la dette extérieure du secteur public	98,4	84,4	66,2	39,7	38,5

Source : rapport des services du FMI, mars 2005.

gestion de la dette doit encore être améliorée et la dette extérieure du secteur privé, y compris celle du secteur cotonnier, doit être dûment enregistrée et surveillée.

La stratégie de réduction de la pauvreté est appliquée avec lenteur dans plusieurs domaines clés. En ce qui concerne le climat des affaires et la gouvernance, des problèmes subsistent qu'il faudrait régler pour consolider le développement du secteur privé; de même, il conviendrait d'éliminer les entraves à la concurrence. Des mesures s'imposent aussi pour renforcer la viabilité financière du secteur énergétique, mettre fin à l'intervention des administrations locales dans l'agriculture, améliorer l'accès aux services financiers et remédier au surendettement du secteur cotonnier. Bien que les réformes aient commencé dans les domaines de l'éducation et de la santé, il reste beaucoup à faire sur le plan de la réforme des administrations publiques. ■

Pour de plus amples informations, voir les notes d'information au public n° 05/56 (Singapour), n° 05/42 (Tadjikistan) et n° 05/57 (Cameroun) sur le site du FMI (www.imf.org).

Cameroun : croissance solide, mais les finances et l'investissement laissent à désirer

Favorisée par une stabilité politique durable, l'économie du Cameroun a connu une croissance soutenue en 2004, explique le FMI dans son évaluation annuelle de l'économie. Cela dit, si le revenu moyen par habitant a augmenté, il est resté inférieur à ce qu'il était au début des années 90. Le Conseil d'administration du FMI salue la croissance saine de l'économie, le faible niveau d'inflation, la diminution du déficit extérieur courant et le progrès des réformes dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'union monétaire régionale a aidé le pays à maintenir la stabilité macroéconomique dans un contexte d'inflation faible, mais des défis majeurs subsistent.

La position budgétaire s'est dégradée en 2003-04. Si cette tendance se confirme, la stabilité macroéconomique, la croissance et la réduction de la pauvreté pourraient être compromises. En 2005, les autorités ont l'intention d'améliorer les résultats budgétaires et la gestion financière au moyen d'un programme ambitieux prévoyant de mobiliser les recettes non pétrolières et de contenir les dépenses non prioritaires tout en accroissant les dépenses d'investissement. Le Conseil souligne la nécessité d'améliorer l'établissement des rapports sur l'exécution du budget et de renforcer la gestion de la dette, notamment en élaborant un plan réaliste pour le paiement du service de la dette, et en s'y tenant. En outre, les autorités devraient clarifier la position de la dette extérieure des entreprises publiques pour permettre une évaluation globale de la viabilité de la dette.

Peu de progrès ont été accomplis sur le plan de la suppression des obstacles qui entravent de longue date la croissance du secteur privé,

à savoir l'insuffisance de l'investissement dans les infrastructures et le capital humain, la médiocrité des services des entreprises d'État en difficulté et le climat d'investissement qui pâtit des carences en matière de gouvernance. Pour améliorer le climat des affaires et rétablir la confiance des investisseurs, estime le Conseil, il sera indispensable d'investir dans les infrastructures et de consolider le système juridique, et il faudra redoubler d'efforts dans le domaine de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Les autorités comptent établir des antécédents positifs au moyen d'un accord suivi par le FMI en 2005. Le Conseil estime que cela contribuerait à la stabilité macroéconomique et ouvrirait la voie à un programme de réformes à moyen terme qui pourrait être appuyé financièrement par le FMI. Un accord au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance signé en 2000 est devenu inopérant en 2004. ■

Cameroun	2000 ¹	2001 ²	2002	2003	2004 Est.
		(variation en pourcentage)			
PIB à prix constants	5,3	4,3	4,2	4,5	4,3
Prix à la consommation	2,8	4,5	2,8	0,6	0,3
		(pourcentage du PIB)			
Solde des transactions courantes (y compris les dons)	-4,1	-6,4	-7,0	-2,4	-1,6
Dette extérieure (valeur actuelle nette)	n.d.	n.d.	54,8	42,5	43,4

Source : FMI, note d'information au public, avril 2005.

¹Exercice juillet 2000-juin 2001.

²Exercice juillet 2001-juin 2002.

Singapour : une reprise vigoureuse, mais la compétitivité devra être préservée

Après avoir subi une série de chocs extérieurs ces dix dernières années, qui vont de la crise asiatique à l'éclatement de la bulle technologique, l'économie de Singapour a amorcé un net redressement au milieu de 2003, soutenu par un environnement extérieur favorable, des politiques macroéconomiques d'accompagnement et la poursuite des réformes structurelles, indique le FMI dans son évaluation annuelle de l'économie. En même temps, la persistance d'excédents budgétaires, l'absence de dette extérieure, l'existence de réserves confortables et des excédents courants élevés ont fourni un rempart solide contre les chocs extérieurs, ajoute le Conseil d'administration du FMI. Cependant, la croissance économique devrait bientôt ralentir sous l'effet du fléchissement de la demande mondiale, en particulier de matériel électronique.

Le Conseil salue la détermination des autorités de continuer à rechercher de nouvelles sources de croissance dans un environnement mondial et régional de plus en plus compétitif. Ces dernières années, le gouvernement a entrepris un vaste programme de réformes structurelles visant à adapter l'économie à la concurrence accrue des pays à faibles coûts de la région. Ces réformes ont assoupli la structure salariale et les marchés du travail, réduit les coûts et les impôts des entreprises, et favorisé leur expansion à l'extérieur.

Depuis le début de 2004, période à laquelle des signes de tensions inflationnistes sont apparus, l'Autorité monétaire de Singapour suit une

politique monétaire restrictive dans laquelle le Conseil voit un retrait ordonné des mesures de stimulation de ces dernières années. Cependant, si la croissance ralentit plus que prévu, une politique monétaire plus accommodante pourrait être nécessaire, estime le Conseil.

Actuellement, l'orientation de la politique budgétaire est globalement neutre. Le Conseil félicite les autorités d'avoir su utiliser la politique budgétaire ces dernières années pour soutenir l'activité économique sans s'écarter de l'objectif d'un budget opérationnel équilibré à moyen terme. L'orientation prudente de la politique budgétaire à moyen terme a entraîné une accumulation de réserves considérable qui a renforcé la confiance des investisseurs. Reposant sur un système juridique efficace et de bonnes normes comptables, le secteur financier demeure robuste. ■

Singapour	2001	2002	2003	2004 Est.	2005 Proj.
		(variation en pourcentage)			
PIB réel	-1,9	2,2	1,1	8,1	4,0
IPC (moyenne)	1,0	-0,4	0,5	1,7	1,6
		(pourcentage du PIB)			
Solde global de l'administration centrale (exercice commençant en avril)	3,5	4,2	6,3	3,1	3,0
Solde des transactions courantes	-18,7	-21,4	-30,9	-28,8	-23,3

Source : rapport des services du FMI, avril 2005.

Asie : un avenir prometteur, mais des ombres au tableau...

Des décennies de croissance rapide ont donné aux pays d'Asie une place centrale dans l'économie mondiale. Trois des dix plus grandes économies du monde, le Japon, la Chine et la Corée, sont situées en Asie, dont provient environ un cinquième de la production de la planète et qui a assuré près de la moitié de la croissance récente de l'économie mondiale. Dans les années à venir, la croissance mondiale dépendra dans une large mesure de ce qui se passera en Asie. Le présent article examine les perspectives économiques de l'Asie ainsi que les changements induits par la suppression récente du système mondial de contingents textiles. C'est le premier d'une série d'articles trimestriels que le *Bulletin* consacrera à l'évolution économique de l'Asie.

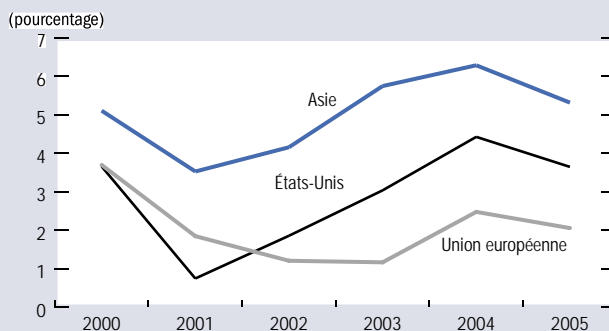
Une fois encore, l'année s'annonce bonne pour la région : la croissance du PIB devrait atteindre 5¼ %. C'est un peu moins bien que l'année dernière, où la croissance avait été de 6¼ %, mais ce résultat, le meilleur depuis près de dix ans, était dû en partie à la montée en flèche des exportations (voir graphique). En particulier, la demande d'exportations de matériel électronique a explosé et le secteur est enfin sorti du marasme qui régnait depuis 2000, avec une augmentation de 41 % des ventes de semi-conducteurs. L'expansion de ce secteur devrait trouver son équilibre en 2005, ce qui devrait ramener la croissance des exportations à des niveaux plus normaux et celle du PIB à un rythme plus soutenable. Dans les pays émergents d'Asie, à savoir la Chine, l'Inde, les nouvelles économies industrielles (RAS de Hong Kong, Singapour et province chinoise de Taiwan) et les quatre pays de l'ASEAN les plus touchés par la crise (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande), la croissance devrait atteindre 6½ % en 2005, contre 7½ % l'an passé.

Les autres indicateurs économiques sont aussi favorables : l'excédent courant de la région devrait diminuer légèrement et passer de 3¼ % à 2¾ % du PIB, sous l'effet du ralentissement des exportations, et l'inflation régionale rester à 3 %.

Pourtant, trois risques majeurs subsistent. Tout d'abord, les cours mondiaux du pétrole ont continué d'augmenter cette année et, à la mi-mai, étaient supérieurs d'environ 20 % à leur niveau de décembre 2004, ce qui pèse sur les revenus régionaux et engendre des tensions inflationnistes. De nouvelles hausses seraient donc problématiques. Ensuite, les déséquilibres courants mondiaux ont continué de s'aggraver, ce qui risque de provoquer un ajustement désordonné des monnaies et des taux d'intérêt mondiaux. Le FMI a souligné que la résorption de ces déséquilibres incombe à tous les pays : aux pays émergents d'Asie, qui devraient assouplir au besoin leurs régimes de change, aux États-Unis, qui devraient accroître l'épargne nationale, et à l'Europe et au Japon, où les réformes structurelles

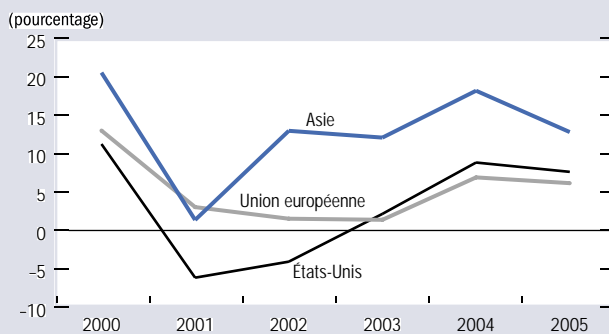
Une croissance économique spectaculaire ...

L'année dernière, la croissance a atteint son plus haut niveau depuis près de dix ans et a largement dépassé celle de l'UE et des États-Unis.



... grâce en partie au boom des exportations

La croissance des exportations a été de 18 % en 2004, mais devrait revenir à des niveaux plus normaux en 2005, lorsque le secteur de l'électronique aura trouvé son équilibre.



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*.

devraient être poursuivies pour stimuler la croissance. Enfin, comme l'indique l'édition d'avril 2005 des *Perspectives de l'économie mondiale*, dans les pays avancés en dehors de l'Asie, il y a surtout un risque de ralentissement de la croissance, ce qui laisse craindre une baisse plus forte que prévu de la demande d'exportations asiatiques au second semestre.

Cette situation pose quelques difficultés aux décideurs de la région. En effet, ils doivent non seulement se préparer à un ralentissement de la croissance, qui pourrait nécessiter des mesures de stimulation macroéconomiques, mais aussi contrer les poussées inflationnistes, ce qui suppose un durcissement de la politique économique. Dans ces conditions, il faudra qu'ils restent vigilants et observent attentivement les indicateurs avant de décider dans quel sens modifier leur politique. Ils devront

aussi tenir compte du fait que, dans la plupart des cas, l'orientation de la politique monétaire est déjà fortement accommodante, les taux directeurs étant à leur plus bas niveau (environ 3½ % dans les pays émergents d'Asie), soit proches du taux d'inflation prévu. Pour les pays dont le taux de change est fixe, le passage à un régime plus souple permettrait d'utiliser davantage la politique monétaire pour réguler la demande et freiner l'inflation. Ainsi, en Corée, l'appréciation de 17½ % de la monnaie vis-à-vis du dollar américain pendant l'année qui s'est terminée à la mi-mai a permis d'atténuer les effets de la hausse des cours du pétrole.

La fin des contingents textiles

L'expiration des contingents mondiaux de textiles et de vêtements à la fin de 2004 produit des effets sensibles sur la région, notamment en Chine et dans les pays à faible revenu d'Asie : Bangladesh, Cambodge, Mongolie, Népal, RDP lao, Sri Lanka et Vietnam. Ce système complexe de contingents avait faussé le commerce mondial de textiles pendant des décennies et on peut espérer que, maintenant qu'il n'existe plus, les commandes d'exportations iront enfin aux entreprises les plus concurrentielles, ce qui entraînera des économies considérables pour les consommateurs du monde entier. Mais pour cela, il faut résister au protectionnisme.

À ce jour, la Chine, comme on s'y attendait, est l'un des principaux bénéficiaires du nouveau système. Pour les trois premiers mois, par exemple, les chiffres indiquent que ses exportations de textiles et de vêtements à destination des États-Unis ont enregistré une hausse spectaculaire, de près de 60 % et même d'environ 180 % pour les lignes de produits nouvellement libéralisées, et ce alors que la croissance des exportations totales de textiles de la Chine en 2005 n'a pratiquement pas changé par rapport à l'année dernière. Les exportations de l'Inde se sont aussi accrues rapidement.

Cependant, cette évolution a déjà suscité des réflexes protectionnistes. À la mi-mai, les États-Unis ont décidé de réimposer des contingents d'importation pour sept catégories de vêtements en provenance de Chine, pour lesquels l'augmentation des importations sera limitée à 7½ % sur douze mois. La Commission européenne mène actuellement sa propre enquête sur plusieurs catégories de produits textiles et a annoncé le 17 mai qu'elle prendrait en urgence des mesures de sauvegarde pour protéger deux catégories de produits (les T-shirts et les fils de lin). La Chine a fait savoir le 20 mai qu'elle relèverait sensiblement les taxes d'exportation pour 74 produits, à compter du 1^{er} juin.

Les pays à faible revenu d'Asie s'en tirent plutôt bien. L'augmentation de la part de marché de la Chine s'est faite essentiellement au détriment des pays à revenu intermédiaire, en raison notamment du fait que les importateurs ont gardé une



La suppression progressive sur dix ans des restrictions au commerce mondial de produits textiles, qui s'est achevée le 1^{er} janvier 2005, bénéficie aux producteurs tels que la Chine et l'Inde.

base diversifiée de fournisseurs bon marché en prévision de l'imposition éventuelle de contingents bilatéraux par les États-Unis ou l'Union européenne à l'encontre de la Chine. Ainsi, les exportations de textiles du Bangladesh, du Cambodge, de Sri Lanka et du Vietnam vers les États-Unis ont en fait augmenté, de 17 % en moyenne au premier trimestre.

En même temps, les nuages s'amoncellent pour les pays à faible revenu d'Asie. Les prix sont en baisse, de près de 12 % pour tous les vêtements importés de Chine par les États-Unis et de plus de 50 % dans certaines catégories. À terme, cela va comprimer les marges bénéficiaires des exportateurs des pays à faible revenu d'Asie et entamer leurs commandes étrangères. S'il se produit la même réorganisation géographique de la production que ce fut le cas pendant la première année d'une phase antérieure de la libéralisation, une étude du FMI prédit que les exportations de textiles des pays à faible revenu d'Asie pourraient diminuer considérablement. La baisse pourrait être de 8 à 18 %, selon le pays, et réduire la croissance du PIB pendant un an de ½ à 2¾ points.

Le FMI soutiendra le processus d'ajustement au moyen de son mécanisme d'intégration commerciale, qui a été créé en avril 2004 pour aider les pays membres à faire face à des déficits de leur balance des paiements résultant de la libéralisation commerciale multilatérale. Le Bangladesh a eu recours à ce mécanisme. La réorganisation de la production mondiale de textiles va s'étaler sur plusieurs années et son résultat final est encore incertain. ■

FMI, Département Asie et Pacifique

La lutte contre la fraude, casse-tête de la TVA

Près de 130 pays, à l'exception notable des États-Unis, ont adopté la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au cours de ces trente dernières années. La TVA est une taxe générale qui frappe toutes les ventes intérieures en permettant aux entreprises de bénéficier d'un crédit ou de recevoir un remboursement au titre de la taxe qu'elles paient sur leurs intrants, de telle sorte que la taxe ne frappe que la consommation intérieure finale.

La structure originale de cette importante source de recettes engendre des problèmes de contrôle particuliers. C'était l'un des thèmes de la conférence organisée à Rome du 14 au 16 mars, dans le cadre du Dialogue fiscal international (DFI), une initiative conjointe du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale (voir encadré).

Première conférence mondiale du DFI, cette manifestation, placée sous l'égide du Ministère de l'économie et des finances italien, a rassemblé des experts fiscaux représentant plus de 100 pays et organisations internationales. De nombreux thèmes touchant à la TVA et à l'administration des impôts y ont été abordés, en particulier la nécessité de combattre la fraude, d'alléger les procédures administratives pour les entreprises et d'améliorer la coopération internationale.

Les participants se sont tous montrés désireux de trouver un moyen de combattre la fraude à la TVA. En général, la plupart des assujettis se font rembourser de façon tout à fait légitime le montant de TVA indiqué sur les factures émises par leur fournisseur. Il peut y avoir fraude lorsqu'un remboursement est demandé sur la base de fausses factures ou que la TVA indiquée sur la facture du fournisseur n'a en fait jamais été payée à l'État. On dit parfois que la TVA est une taxe qui déjoue d'elle-même la fraude, car si elle n'est pas réglée à un point de la chaîne de distribution, ce manquement est automatiquement compensé

aux stades ultérieurs. C'est naturellement cette caractéristique, et le rôle des factures émises par les fournisseurs successifs, qui crée les possibilités de fraude.

Traditionnellement, deux des armes les plus efficaces contre la fraude ont été un bon encadrement de l'application de la TVA et un système d'audit relativement perfectionné, tenant compte des risques, qui permet de détecter les demandes de remboursement frauduleuses.

Étant donné la fréquence et le coût élevé de la fraude, ainsi que ses mutations constantes, certains pays ont essayé des méthodes novatrices, telles que la facturation électronique (qui empêche la contrefaçon) et (ce qui est davantage contesté) des comptes bancaires spéciaux (qui permettent de vérifier que le fournisseur du contribuable a bien payé la

TVA dont le remboursement est réclamé). De nombreux participants ont estimé que les autorités nationales pourraient déjouer la fraude si elles échangeaient davantage d'informations, mais ils ont en même temps souligné la nécessité d'alléger les procédures administratives qui pèsent sur les entreprises ainsi que d'améliorer la sélection des auditeurs et l'exécution des audits.

Le traitement fiscal de l'assistance internationale

Le traitement fiscal de l'assistance internationale a suscité un intérêt particulier. En principe, les donateurs, qui fournissent l'assistance, parfois sous forme de prêts, exigent l'exonération des droits d'importation et, dans le cas des prêts, la garantie que les fonds ne serviront pas à financer des paiements d'impôts. Mais, dans le cas de la TVA, les participants ont fait observer que l'exonération des importations entraîne des distorsions en faveur des biens importés, favorise la fraude et



Le Dialogue fiscal international (DFI)

Le DFI est une initiative du FMI, de la Banque mondiale et de l'OCDE. Il vise à faciliter l'échange d'informations et la constitution de réseaux, entre autres moyens, pour renforcer la coopération entre les autorités fiscales du monde entier, notamment par un meilleur échange d'informations sur les activités d'assistance technique dans le domaine de la fiscalité. Le principal outil de communication du DFI est son site Internet (www.itdweb.org), qui fournit des informations sur les principales questions concernant la politique et l'administration fiscales ainsi que sur les lois et les pratiques fiscales dans le

monde. Ce site sera utilisé pour faciliter l'échange d'informations et la coordination des travaux de recherche en vue de la prochaine conférence mondiale. Les communications présentées lors de la conférence de Rome y sont aussi affichées, y compris un document de synthèse qui fait le point de l'application de la TVA dans les différents pays. Pour l'avenir, le DFI s'est fixé comme priorité d'accroître le nombre de pays participants et de multiplier les possibilités pour les administrateurs fiscaux de constituer des réseaux avec leurs homologues des autres pays.

complique l'administration de la TVA. Ils ont appris avec intérêt que la Banque mondiale avait infléchi sa politique à cet égard et admettait davantage le financement des taxes frappant les biens achetés dans le cadre de projets appuyés par des prêts. Ils ont aussi indiqué que les donateurs pourraient changer d'attitude de manière à ce que soient élargies les possibilités d'imposition pour les pays bénéficiaires de l'aide.

Des questions bien connues...

La plupart des participants ont estimé que la différenciation des taux et le recours aux exonérations n'étaient pas de très bonnes méthodes pour atteindre les objectifs d'équité, mais un grand nombre d'entre eux ont fait valoir que, compte tenu des réalités politiques, il est souvent très difficile d'atteindre à l'idéal que serait un taux unique appliqué à une large base d'imposition. Les avis divergeaient davantage quant au seuil d'application de la TVA, c'est-à-dire le chiffre d'affaires à partir duquel la déclaration de la TVA devient obligatoire. Certains préfèrent un seuil relativement élevé afin que les ressources administratives rares soient concentrées sur les contribuables les plus importants; d'autres pensent qu'un seuil peu élevé peut jouer un rôle important en sensibilisant les contribuables à l'existence et aux règles du système fiscal.

... et de nouvelles difficultés

Avec les progrès de la mondialisation, les administrateurs fiscaux rencontrent des problèmes particuliers dans le domaine des services financiers, car ceux-ci ne donnent pas lieu à des transactions facilement identifiables sur lesquelles puisse être prélevée une TVA. La méthode la plus courante qui consiste à simplement exonérer les services financiers devient de plus en plus problématique, et certains pays ont essayé de nouvelles approches, notamment la taxation des services finan-



La TVA, qui est prélevée sur la valeur ajoutée à chaque stade de la production d'un bien ou d'un service, y compris, dans de nombreux pays, sur les vêtements, fait partie de l'arsenal fiscal d'un très grand nombre de pays.

ciers qui comportent une commission spécifique et la non-taxation des services fournis aux entreprises.

Les discussions ont aussi porté sur le traitement fiscal des achats effectués par les organismes publics, qui sont souvent exonérés. Certains pays s'efforcent de limiter le manque à gagner dans ce domaine en appliquant la TVA à la plupart des organismes publics. En outre, les services internationaux présentent des problèmes pratiques liés à l'identification du contribuable pouvant être imposé dans la juridiction considérée, ainsi que des problèmes conceptuels liés à la détermination de la juridiction où les services doivent être taxés. Les exemptions accordées aux services fournis par les institutions sans but lucratif et le secteur public sont aussi sources de problèmes.

Plus de coopération, s'il vous plaît!

Les participants ont estimé qu'il serait possible d'approfondir la coopération internationale dans le domaine de la TVA, notamment par une plus grande coopération régionale et l'échange d'informations entre les administrations fiscales, voire des accords internationaux pour répartir entre les pays les droits d'imposition sur les services internationaux. La prochaine réunion mondiale dans le cadre du DFI devrait avoir lieu en 2007 avec, en tête des thèmes de discussion envisagés, la taxation des PME. ■

Michael Keen, FMI, Département des finances publiques
Victor Thuronyi, FMI, Département juridique

La TVA est presque universelle¹

Ces trente dernières années, la plupart des pays ont adopté la taxe sur la valeur ajoutée.

	Afrique subsaharienne	Asie et Pacifique	Union européenne à 15 plus Norvège et Suisse	Europe et ex-Union soviétique	Afrique du Nord et Moyen-Orient	Amériques	Petits États insulaires ³
Total²	33 (43)	18 (24)	17 (17)	27 (28)	9 (21)	23 (26)	9 (27)
1996-aujourd'hui	18	7	0	6	2	1	3
1986-95	13	9	5	21	5	6	6
1976-85	1	2	0	0	2	6	0
1966-75	0	0	11	0	0	10	0
Avant 1965	1	0	1	0	0	0	0

Source : *The VAT: Experiences and Issues*, disponible à l'adresse www.itdweb.org.

¹Répartition géographique utilisée dans *The Modern VAT* (2001), de Liam Ebrill, Michael Keen, Jean-Paul Bodin et Victoria Summers, hormis la Serbie-et-Monténégro, qui est incluse dans l'Europe centrale.

²Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de pays dans la région.

³Economies insulaires dont la population est inférieure à 1 million, plus Saint-Marin.

Entretien avec le lauréat du prix Nobel d'économie 2004

En 2004, Finn E. Kydland et Edward E. Prescott ont reçu le prix Nobel d'économie pour leur contribution à la théorie de la macroéconomie dynamique, en particulier leurs travaux sur la cohérence temporelle des politiques économiques et les forces qui déterminent les cycles économiques. M. Kydland, qui enseigne l'économie à l'université de Californie (Santa Barbara), a récemment animé un séminaire à l'Institut du FMI, à Washington. À cette occasion, il s'est entretenu avec Arvind Subramanian, Chef de division au Département des études du FMI, sur son prix Nobel et les implications de ses travaux pour les économistes.

M. SUBRAMANIAN : Que faisiez-vous quand vous avez reçu le coup de téléphone du Comité Nobel?

M. KYDLAND : J'étais en Norvège où je donnais un cours sur la macroéconomie dynamique à des étudiants de MBA. Une secrétaire est entrée pour me dire qu'on me demandait au téléphone. Je voulais prendre l'appel pendant la pause, cinq minutes plus tard, mais elle m'a dit : «Non, non. C'est urgent.» Quand j'ai pris le combiné, quelqu'un m'a parlé en suédois. Le président du Comité m'a lu ce qui semblait être une déclaration préparée et, pour me convaincre que ce n'était pas un canular, m'a passé des gens que je connaissais.

M. SUBRAMANIAN : Vos travaux sur la crédibilité et l'engagement constituent une contribution énorme à la théorie économique. Pourtant, ne risque-t-on pas de donner trop d'importance à ces éléments, comme le fait, selon certains, le Pacte de stabilité et de croissance européen? En pratique, ne faut-il pas un juste équilibre entre souplesse et engagement?

M. KYDLAND : Il faut distinguer deux aspects. La politique que vous vous engagez à suivre doit être bonne; il ne s'agit pas de prendre des engagements pour la forme, mais de s'engager sur quelque chose qui bénéficiera à la population et à l'économie, et qui conduira à la croissance la plus forte possible. Il faut donc commencer par opérer un choix avec sagesse; ensuite, il est extrêmement important de s'y tenir.

M. SUBRAMANIAN : Que répondez-vous à ceux qui reprochent au Pacte de stabilité et de croissance d'être un carcan qui ne laisse guère de marge pour s'adapter aux variations cycliques?

M. KYDLAND : À mon avis, ils visent plutôt la politique que l'Europe essaie de s'engager à suivre que le mécanisme d'engagement lui-même. Sans avoir examiné le texte en détail, je dirais que le pacte est peut-être trop rigide pour permettre à l'endettement de fluctuer pendant le cycle économique. Les

économistes comprennent qu'il est préférable de laisser fluctuer la dette plutôt que les taux d'imposition.

M. SUBRAMANIAN : Voici ce qu'ont dit deux illustres économistes sur la théorie des cycles économiques réels, l'une des deux contributions qui vous ont valu le prix Nobel. Tout d'abord, Paul Krugman : «Si les récessions sont une réaction rationnelle aux replis temporaires de la productivité, celle qui a suivi la crise de 1929 n'était-elle en fait qu'un long repos délibéré?» Ensuite, Larry Summers : «La théorie des cycles économiques réels est semblable au système de Ptolémée qui a guidé les navires pendant des siècles, mais qui était complètement faux.» Que leur répondez-vous?

M. KYDLAND : Nous avons créé un cadre permettant de traiter des questions économiques intéressantes au niveau global. Ce cadre est devenu la norme. Il est vrai que nos premiers travaux se concentraient sur un déterminant particulier des cycles économiques, à savoir les chocs qui affectent la productivité ou les possibilités de production globale, ce qui peut d'ailleurs être interprété de façon très large. Mais depuis, ce même cadre a été utilisé pour étudier d'autres déterminants des cycles, tels que les chocs monétaires et les impôts.

M. SUBRAMANIAN : Il a été très utile d'insister sur l'importance des microfondations, mais les observateurs semblent moins convaincus par votre explication des fluctuations cycliques par les fluctuations de la productivité.

M. KYDLAND : Ils sont moins convaincus et cela est moins important. J'observe toutefois que je n'ai toujours rien vu qui invalide vraiment nos conclusions, à savoir que les fluctuations de la productivité expliquent à raison de deux tiers environ le cycle économique aux États-Unis.

M. SUBRAMANIAN : Mais la théorie des cycles économiques réels semble être prise moins au sérieux aujourd'hui, abstraction faite des microfondations.

M. KYDLAND : Nous avons appris en tout cas que les cycles économiques ne sont pas tellement coûteux pour la population. En matière de protection sociale, les conséquences ne sont pas aussi grandes, au moins pour les cycles économiques normaux. Bien sûr, cela ne veut pas dire que les gouvernements ne peuvent pas mener des politiques malavisées qui aggravent la situation. Mais peut-être devrions-nous nous intéresser davantage aux questions de long terme, pour lesquelles les avantages peuvent être vraiment sensibles. Les progrès de la théorie économique et de l'informatique

Malgré la caisse d'émission, l'Argentine n'avait pas la confiance des investisseurs, peut-être parce qu'ils avaient déjà été échaudés plusieurs fois.

Finn E. Kydland

devraient nous amener naturellement à nous intéresser aux choses qui comptent du point de vue du cycle de vie, telles que la sécurité sociale, l'immigration, la pyramide des âges, la répartition des richesses, etc.

M. SUBRAMANIAN : Sur quoi portent actuellement vos travaux de recherche?

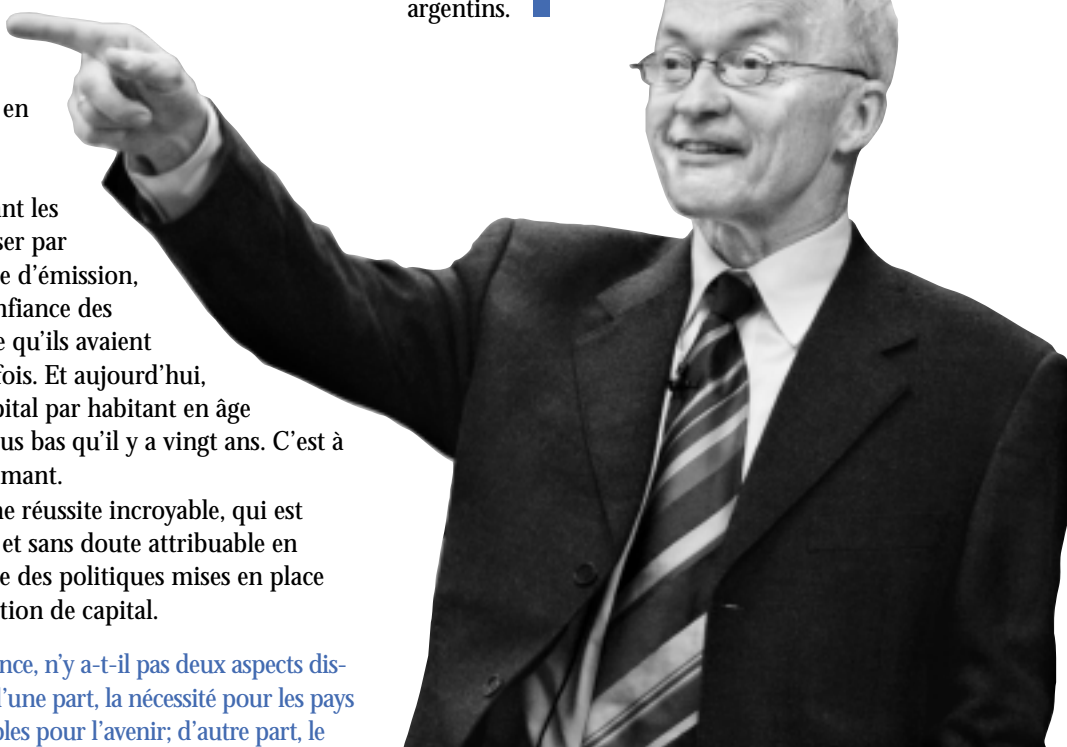
M. KYDLAND : Entre autres, sur des pays particuliers. Je trouve très intéressant d'étudier deux pays aussi différents que l'Argentine et l'Irlande. L'Argentine a mené de très mauvaises politiques pendant des décennies. Dans mon allocution lors de la remise du prix Nobel, j'ai parlé de la maladie de la cohérence temporelle. Le plus surprenant en ce qui concerne ce pays, c'est que, si vous appliquez les chiffres à un modèle type, il en ressort que la croissance de l'Argentine aurait dû être beaucoup plus rapide pendant les années 90. Cela mène à penser par exemple que, malgré la caisse d'émission, l'Argentine n'avait pas la confiance des investisseurs, peut-être parce qu'ils avaient déjà été échaudés plusieurs fois. Et aujourd'hui, en Argentine, le stock de capital par habitant en âge de travailler est beaucoup plus bas qu'il y a vingt ans. C'est à la fois étonnant et très déprimant.

Quant à l'Irlande, c'est une réussite incroyable, qui est aussi riche d'enseignements et sans doute attribuable en partie aux effets à long terme des politiques mises en place pour encourager l'accumulation de capital.

M. SUBRAMANIAN : En l'occurrence, n'y a-t-il pas deux aspects distincts à prendre en compte : d'une part, la nécessité pour les pays de suivre des politiques crédibles pour l'avenir; d'autre part, le fait que les pays sont victimes de leur histoire? Il est difficile d'effacer un passé de répudiation de la dette et d'expropriations. Si

l'on observe le ratio dette/PIB dans les pays en développement, celui de l'Inde est très élevé, de l'ordre de 80 à 90 %. Mais depuis quelques années, les taux d'intérêt sont en baisse, alors que les déficits et la dette augmentent. Cela tient à ce que l'Inde est plus crédible; elle n'a pas un passé de répudiation de la dette, ni directement ni par l'inflation, de sorte que les marchés sont mieux disposés à son égard. On compare souvent le ratio dette/PIB, mais il ne faut pas le faire trop mécaniquement, car il ne s'agit pas seulement de l'avenir, mais aussi du passé.

M. KYDLAND : Très juste. L'Inde bénéficie du fait que ses gouvernements successifs n'ont pas fait comme les gouvernements argentins. ■



Henrik Gschwindt De Gouv/IMF

M. Kydland : «Nous avons appris que les cycles économiques ne sont pas tellement coûteux pour la population.»



Finances & Développement

Revue trimestrielle du FMI sur la politique économique, la mondialisation, la réduction de la pauvreté, le commerce et les questions de développement

Éditions en anglais, espagnol, français et russe

www.imf.org/fandd

(arabe et chinois : versions imprimées uniquement)

Doha : le risque majeur serait d'avoir un accord sans consistance



Henrik Gschwindt, Die Gyor/FMI

M. Lankes : «Les avantages d'une réforme commerciale se situent au niveau national et peuvent être récoltés unilatéralement, que les autres pays libéralisent ou non.»

Tandis que la communauté internationale cherche à sortir de l'ornière le cycle de Doha des négociations commerciales multilatérales — en vue de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tiendra en décembre à Hong Kong —, le FMI intensifie sa campagne en faveur de la libéralisation des échanges, tant de la part des pays développés que des pays en développement. Il vient de faire le point de ses travaux dans ce domaine, dont Hans Peter Lankes, Chef de division au Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, s'est entretenu avec Christine Ebrahim-zadeh, du *Bulletin du FMI*.

Le FMI exhorte depuis longtemps ses pays membres à libéraliser leurs échanges commerciaux à l'échelle multilatérale en éliminant les restrictions qui les entravent. Ces dernières années, il a mis l'accent en particulier sur les effets des politiques commerciales des pays industrialisés. «La direction du FMI engage vivement les pays riches à ouvrir leurs marchés aux pays en développement afin de stimuler la croissance économique, note M. Lankes. Mais il ne s'agit pas d'opposer les pays en développement aux pays industrialisés.» Si ces derniers ont un rôle essentiel à jouer dans l'élimination des restrictions d'accès aux marchés, ainsi que dans la réduction de l'escalade tarifaire et des subventions agricoles et autres, les pays en développement ont aussi intérêt à libéraliser leur propre régime de commerce. Pour une large part, les avantages d'une réforme commerciale se situent au niveau national et peuvent être récoltés unilatéralement, que les autres pays libéralisent ou non. Les pays en développement ont aussi tout à gagner à l'ouverture mutuelle de leurs marchés. Ils tendent en effet à s'imposer

davantage de restrictions entre eux que vis-à-vis des pays industrialisés, explique M. Lankes.

Si la plupart des pays se réjouissent, en principe, à la perspective d'une libéralisation du commerce, certains sont inquiets. Il s'agit essentiellement des pays les moins développés et de quelques petites économies insulaires d'Afrique, des Caraïbes ou du Pacifique, qui craignent de perdre l'accès préférentiel aux marchés des pays développés dont leurs exportations bénéficient aujourd'hui. Pour répondre à cette préoccupation — et à la crainte légitime de voir la balance des paiements de ces pays souffrir à court terme —, le FMI a mis en place il y a près d'un an le mécanisme d'intégration commerciale, qui lui permet d'aider les pays membres à combler un déficit de la balance des paiements qui résulterait de la libéralisation multilatérale des échanges. Jusqu'à présent, le Bangladesh et la République Dominicaine ont sollicité une aide au titre de ce mécanisme et plusieurs autres pays ont fait part de leur intérêt.

La crainte de perdre des recettes

Un grand nombre de pays en développement craignent aussi de voir leurs recettes diminuer s'ils démantèlent les droits de douane et autres taxes liées au commerce, qui constituent souvent une source majeure de financement de l'État. Ces craintes sont peut-être fondées, explique M. Lankes. Les services du FMI ont noté que près de la moitié des pays à faible revenu qui ont abaissé leurs droits de douane ces vingt dernières années et qui ont enregistré une perte de recettes en conséquence ont recouvré moins de 70 % de ce manque à gagner à partir d'autres sources. Certains des pays les plus pauvres n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu, compenser le manque à gagner en relevant les impôts intérieurs.

Toutefois, tel n'est pas toujours le cas. Si beaucoup de ces pays ont vraiment eu du mal à faire face aux effets de la libéralisation du commerce sur les recettes, d'autres y sont parvenus. Plusieurs ont compensé le manque à gagner à l'aide de ressources intérieures — par exemple, ils ont élargi l'assiette de l'impôt en éliminant des exemptions, en simplifiant la structure des taux et en améliorant l'administration des recettes, ou renforcé le système des taxes à la consommation et synchronisé soigneusement la libéralisation des échanges et les réformes fiscales.

La crainte d'un manque à gagner va-t-elle freiner la libéralisation des échanges? Pas nécessairement, selon M. Lankes. Tout dépendra de deux choses : la mesure dans laquelle la libéralisation continuera de peser sur les recettes tirées des taxes sur le commerce et la capacité des pays à compenser ce manque à gagner. En réalité, les problèmes sont plus poli-

tiques que techniques. La conception et l'exécution de bonnes réformes fiscales pour accompagner la libéralisation ne sont pas des tâches futiles; elles exigent une volonté ferme de faire ce qui est nécessaire pour renforcer les systèmes fiscaux nationaux.

Le régionalisme n'est pas sans risques

Si de nombreux pays en développement hésitent à libéraliser leurs échanges au niveau multilatéral, le nombre d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux est monté en flèche ces dernières années, et ces accords concernent souvent des pays en développement. Lorsqu'ils ne sont pas purement politiques, la prolifération des accords Sud-Sud tient le plus souvent à la volonté des pays en développement de renforcer leur capacité collective d'être compétitif sur le marché mondial. Les accords Nord-Sud répondent parfois au même souci, mais dans ce cas la recherche d'un accès préférentiel au marché est aussi un facteur important. Par exemple, en Amérique centrale et aux États-Unis, les producteurs de textiles voient dans l'accord de libre-échange États-Unis/Amérique centrale un moyen de devenir plus compétitifs face à la Chine.

Une autre raison importante de l'attrait des accords régionaux est que le processus de négociation est généralement plus simple et plus rapide que celui de l'OMC. C'est vrai en particulier dans le secteur des services, qui comporte de nombreux aspects difficiles, tels que les politiques de réglementation, de concurrence et d'investissement. Les pays se disent que, si les choses n'avancent pas au niveau multilatéral, ils peuvent agir au niveau bilatéral ou régional, note M. Lankes.

Faut-il s'en préoccuper? C'est une situation difficile, qui n'est pas sans risques, explique M. Lankes. Officiellement, les pays continuent de reconnaître la supériorité des accords multilatéraux et de présenter les accords régionaux comme des étapes intermédiaires qui font progresser la libéralisation et sont pleinement compatibles avec un accord multilatéral. Dans la pratique, note M. Lankes, lorsqu'un pays négocie un accord régional, il crée aussi une certaine résistance structurelle à la libéralisation multilatérale. Par exemple, les exportateurs peuvent exercer de fortes pressions en faveur de la libéralisation, parce qu'ils ont intérêt à ce que leurs principaux partenaires commerciaux ouvrent leurs marchés. S'ils obtiennent un accès préférentiel à certains marchés, ils seront peut-être beaucoup moins enclins à faire pression en faveur d'une libéralisation plus poussée : une libéralisation multilatérale réduirait leur avantage compétitif par rapport à d'autres pays. En conséquence, même si les accords régionaux

ont pour objectif de libéraliser et d'ouvrir la voie à une libéralisation plus large, ils introduisent une discrimination.

Par ailleurs, explique M. Lankes, dans beaucoup de pays pauvres, les rares négociateurs commerciaux expérimentés risquent d'être absorbés par les négociations régionales au détriment des négociations multilatérales. Enfin, au niveau administratif, si un pays dispose d'un régime de douane différent pour des produits provenant de pays différents, le système devient très complexe, très difficile à gérer, ce qui ouvre la voie aux abus.

Néanmoins, beaucoup de gouvernements sont d'avis que les accords régionaux sont très positifs, car ils peuvent apporter des avantages importants et, s'ils sont bien conçus, comporter un minimum de risques. Il est possible de s'assurer que ces accords ne comportent pas de marges préférentielles excessives ou en prévoient la réduction automatique, explique M. Lankes. Certains accords incluent aussi des corollaires utiles qui concernent, par exemple, sur la mise en place d'une solide réglementation bancaire comme préalable à la libéralisation des services financiers. Certains sont

combinés à une assistance technique dont l'objectif est de renforcer les droits de propriété, la législation du travail et la protection de l'environnement.

Comment faire aboutir les négociations?

Les membres de l'OMC souhaitent clôturer le cycle de Doha d'ici à fin 2006. Comment y arriver? Les pays industrialisés doivent commencer par s'attacher très sérieusement à réformer la protection de leur agriculture. Si les ministres du commerce ont réussi le 4 mai à Paris à débloquer les négociations qui s'étaient enlisées dans des détails techniques, il reste beaucoup à faire, et rien ne permet d'affirmer pour l'instant que les parties sont capables d'accomplir de véritables progrès dans des domaines tels que les services, que l'agriculture a relégués au second plan.

Le principal risque, note M. Lankes, est que le cycle de Doha débouche sur un accord sans consistance. Il craint que les négociateurs crient victoire sans avoir vraiment fait avancer la libéralisation multilatérale du commerce. Un accord édulcoré ne vaudrait sans doute pas grand-chose et pourrait relancer les initiatives bilatérales et régionales, conclut-il. ■

Dans la pratique, lorsqu'un pays négocie un accord régional, il crée aussi une certaine résistance structurelle à la libéralisation multilatérale.

Hans Peter Lankes

Le texte intégral (en anglais) de «Review of Fund Work on Trade», ainsi que des études de référence, «Trade Conditionality Under Fund-Supported Programs, 1990-2004» et «Dealing with the Revenue Consequences of Trade Reforms», est disponible à l'adresse www.imf.org.

Quelle politique commerciale pour les pays en développement?

Entre les à-coups des négociations commerciales multilatérales de Doha, la suppression des contingents textiles et la prolifération des accords commerciaux régionaux, les pays en développement voient apparaître nombre de nouvelles possibilités, mais aussi de nouveaux défis dans le domaine du commerce. Que vont-ils y gagner ou y perdre? Quelle politique choisir? Le FMI a-t-il été un conseiller efficace en matière commerciale? Autant de questions auxquelles ont tenté de répondre des universitaires et des fonctionnaires du FMI, de la Banque mondiale et de la Commission américaine du commerce international, lors d'une conférence organisée le 28 avril par la Division «Commerce et investissement» du Département des études du FMI.

Peter Neary (University College, Dublin, et Center for Economic and Policy Research) a ouvert les débats en rappelant que, tout comme un traitement médical doit être fondé sur un diagnostic correct, les réformes commerciales doivent s'appuyer sur une appréciation solide des restrictions commerciales réellement appliquées par un pays. Cela semble élémentaire, mais, a-t-il dit, il n'est pas facile de construire un indice qui rende compte parfaitement du caractère restrictif d'un régime commercial. Cela dit, au lieu de baisser les bras, il est préférable, vu l'importance de cette information, d'en calculer des valeurs approchées. S'appuyant sur ses propres travaux et ceux qu'il a réalisés avec James Anderson, M. Neary a précisé le type de questions auxquelles ces indices cherchent à répondre, proposé des méthodes fondées sur des modèles théoriques, et examiné les avantages et les inconvénients de diverses manières de les appliquer.

Commerce et croissance

Quant au rapport entre libéralisation commerciale et efficacité économique, de nombreux travaux indiquent qu'une concurrence accrue des importations rehausse la productivité des entreprises. Cela dit, la plupart de ces études portent uniquement sur les effets d'une réduction des droits de douane sur les produits finals. Or, en analysant aussi les effets d'une baisse des droits sur les intrants, Mary Amiti (FMI) arrive à la conclusion qu'elle est nettement plus bénéfique en termes de productivité et que les entreprises importatrices en tirent un avantage maximum, dû à la plus grande variété d'intrants étrangers et à l'effet d'apprentissage. Prenant l'exemple de l'Indonésie, elle constate qu'une baisse de 10 points des droits de douane sur les produits finals accroît la productivité de 1 %, alors que la même

réduction pour les intrants intermédiaires entraîne un gain de productivité de 10 % pour les entreprises importatrices.

Un pays peut-il relever son taux de croissance en modifiant son niveau de protection (droits de douane, par exemple)? Selon James Cassing (université de Pittsburgh) et Stephen Tokarick (FMI), le coût de la structure tarifaire d'un pays, en proportion du revenu national, peut augmenter ou diminuer en fonction de l'accumulation des facteurs. Une hausse des droits de douane fera monter ou baisser le taux de croissance en fonction du taux d'accumulation des facteurs, de l'intensité des facteurs dans les différents secteurs et de l'élasticité de la substitution des facteurs. Mais, en définitive, si une augmentation des droits de douane peut rehausser ou diminuer le taux de croissance d'un pays, elle ne peut améliorer le niveau de vie dans les petits pays. Il est donc trompeur de considérer exclusivement le taux de croissance d'un pays.

Le rôle de la conditionnalité du FMI

La libéralisation des régimes commerciaux des pays fait depuis longtemps partie des conditions dont sont assortis les programmes appuyés par le FMI. Ces dix dernières années, ce type de conditions a figuré dans environ deux tiers des programmes du FMI. Mais cela a-t-il accéléré la libéralisation commerciale? Shang-Jin Wei et Zhiwei Zhang (tous deux du FMI) ont examiné les circonstances dans lesquelles les réformes commerciales prévues par ces programmes ont produit des résultats, en se demandant si la volonté de réforme d'un pays (l'internalisation) avait joué un grand rôle. En moyenne, la présence de conditions touchant à la politique commerciale est liée à une plus grande ouverture commerciale (sachant que d'autres facteurs peuvent intervenir), mais seulement s'il y a internalisation.

Tout comme un traitement médical doit être fondé sur un diagnostic correct, les réformes commerciales doivent s'appuyer sur une appréciation solide des restrictions commerciales réellement appliquées par un pays.

Peter Neary

La vie après les contingents

Pour le commerce de textiles et de vêtements, le 1^{er} janvier 2005 a marqué la fin de l'élimination progressive des contingents adoptés en 1995 avec l'arrangement multifibres. Bien que les exportateurs aient eu 10 ans pour se préparer, Joseph François (Tinbergen Institute) a montré que, en fait, l'essentiel des ajustements a eu lieu à la dernière minute. Cela a retardé l'intégration de la Chine et de l'Inde dans le secteur textile mondial, et ouvert la voie à une augmentation considérable des exportations de ces deux pays après 2005. ■

Zhiwei Zhang
FMI, Département des études

Accords du FMI au 30 avril

État membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé	Solde non tiré
(millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine	20 sept. 2003	19 sept. 2006	8.981,00	4.810,00
Bolivie	2 avr. 2003	31 mars 2006	171,50	60,00
Bulgarie	6 août 2004	5 sept. 2006	100,00	100,00
Colombie	15 janv. 2003	2 mai 2005	1.548,00	1.548,00
Croatie	4 août 2004	3 avr. 2006	97,00	97,00
Gabon	28 mai 2004	30 juin 2005	69,44	27,78
Paraguay	15 déc. 2003	30 sept. 2005	50,00	50,00
Pérou	9 juin 2004	16 août 2006	287,28	287,28
République Dominicaine	31 janv. 2005	31 mai 2007	437,80	385,26
Roumanie	7 juil. 2004	6 juil. 2006	250,00	250,00
Total			11.992,02	7.615,32
Accords élargis de crédit				
Serbie-et-Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	187,50
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	144,40	123,73
Total			794,40	311,23
Accords FRPC				
Albanie	21 juin 2002	20 nov. 2005	28,00	4,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	4 juil. 2005	67,58	12,87
Bangladesh	20 juin 2003	19 juin 2006	400,33	251,83
Burkina Faso	11 juin 2003	15 août 2006	24,08	10,32
Burundi	23 janv. 2004	22 janv. 2007	69,30	35,75
Cap-Vert	10 avr. 2002	31 juil. 2005	8,64	1,26
Congo, Rép. du	6 déc. 2004	5 déc. 2007	54,99	47,13
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	53,23
Dominique	29 déc. 2003	28 déc. 2006	7,69	3,48
Gambie	18 juil. 2002	17 juil. 2005	20,22	17,33
Géorgie	4 juin 2004	3 juin 2007	98,00	70,00
Ghana	9 mai 2003	8 mai 2006	184,50	105,45
Guyana	20 sept. 2002	12 sept. 2006	54,55	27,79
Honduras	27 févr. 2004	26 févr. 2007	71,20	40,69
Kenya	21 nov. 2003	20 nov. 2006	225,00	150,00
Mali	23 juin 2004	22 juin 2007	9,33	6,67
Mongolie	28 sept. 2001	31 juil. 2005	28,49	16,28
Mozambique	6 juil. 2004	5 juil. 2007	11,36	8,12
Népal	19 nov. 2003	18 nov. 2006	49,91	35,65
Nicaragua	13 déc. 2002	12 déc. 2005	97,50	41,78
Niger	31 janv. 2005	30 janv. 2008	6,58	5,64
Ouganda	13 sept. 2002	12 sept. 2005	13,50	4,00
République kirghize	15 mars 2005	14 mars 2008	8,88	7,62
Rwanda	12 août 2002	11 févr. 2006	4,00	1,14
Sénégal	28 avr. 2003	27 avr. 2006	24,27	13,86
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 juin 2005	130,84	14,00
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	269,00	230,61
Tadjikistan	11 déc. 2002	10 déc. 2005	65,00	19,60
Tanzanie	16 août 2003	15 août 2006	19,60	8,40
Tchad	16 févr. 2005	15 févr. 2008	25,20	21,00
Zambie	16 juin 2004	15 juin 2007	220,10	49,52
Total			2.877,63	1.315,03

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : Département financier du FMI.

Les marchés et la politique de la haine

A première vue, la logique froide des économistes est à mille lieues d'émotions telles que la haine et le racisme. Pourtant, d'après Edward Glaeser, professeur à l'université Harvard, les hommes politiques choisissent souvent de susciter la haine envers un groupe qu'ils souhaitent tenir à l'écart des dépenses publiques, afin de discréditer leurs adversaires dont la politique bénéficierait à ce groupe. Selon cette logique, les égalitaristes entretiennent la haine contre les minorités riches et, à l'inverse, les opposants de la redistribution essaient d'inciter à la haine contre les pauvres. M. Glaeser, qui a présenté ses travaux lors d'un séminaire récent au FMI, pense même que l'économie peut expliquer la haine à l'encontre des Noirs dans le Sud des États-Unis, le génocide des Juifs et la montée récente de l'antiaméricanisme dans le monde arabe. «Un modèle économique de la haine faisant intervenir les notions économiques d'incitation et d'équilibre peut aider à prédire où auront lieu les prochaines flambées de haine», affirme-t-il.

La psychologie, discipline qui s'intéresse traditionnellement aux émotions telles que la haine et la discrimination, n'aide que partiellement à comprendre la dynamique de ces sentiments dans le domaine politique, car elle considère essentiellement l'individu. «Si la psychologie a enrichi la science économique en lui permettant de mieux comprendre l'individu, peut-être la science économique peut-elle améliorer la psychologie en lui faisant mieux comprendre le marché», estime M. Glaeser.

Fausse croyance

La haine n'a en général rien à voir avec la vérité, rappelle M. Glaeser. Elle se nourrit du fait que les gens acceptent aveuglément les accusations à l'encontre du groupe des «autres». Ce qu'il faut retenir, c'est que la haine s'appuie toujours sur des histoires concernant les crimes passés et futurs du groupe visé, affirme M. Glaeser en ajoutant que «ce sont les divisions politiques qui créent les incitations à propager la haine». À titre d'illustration, il cite une enquête récente sur l'antiaméricanisme dans le monde. Au Vietnam, pays



M. Glaeser a expliqué lors d'un séminaire récent du FMI sur l'économie et la haine que «la haine n'a en général rien à voir avec la vérité».

qui était en guerre avec les États-Unis il y a 30 à 40 ans, moins de 4 % de la population a une «opinion très négative» des États-Unis. En revanche, l'antiaméricanisme se porte bien en Argentine (23 % de la population a une «opinion très défavorable» des États-Unis) et semble tenir à la tendance qu'ont les politiciens locaux d'imputer à des acteurs extérieurs (tels que le FMI et les États-Unis) la crise économique récente et la détresse qu'elle a entraînée. En Argentine, les États-Unis sont instrumentalisés par les politiciens; au Vietnam, ce n'est pas le cas, même si, historiquement, les Vietnamiens auraient *a priori* davantage de raisons que les Argentins d'en vouloir aux États-Unis.

La vérité ne triomphe pas toujours

Les travaux de M. Glaeser offrent une leçon importante pour quiconque souhaite influencer l'opinion publique : la répétition est essentielle pour faire passer un message, que celui-ci soit vrai ou faux. Si le public n'a pas de très bonnes raisons de rechercher la vérité — et en matière de politique, il n'en a pas parce que le fait de voter pour le «mauvais» parti ou candidat n'a guère de répercussions tangibles —, il ne le fera pas. Les groupes qui sont visés par des messages négatifs ont donc intérêt à répondre activement à ces messages, car il ne faut pas croire que la vérité finira automatiquement par triompher. ■

Camilla Andersen
FMI, Département des relations extérieures



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale

Christine Ebrahim-zadeh
Directrice de production
Camilla Andersen
Jacqueline Irving
Conny Lotze
Rédactrices
Maureen Burke
Lijun Li
Kelley McCollum
Assistants de rédaction

Julio Prego
Graphiste

Graham Hacche
Conseiller principal
Prakash Loungani
Rédacteur associé

Édition française
Division française
Services linguistiques

Yannick Chevalier-Delanoue
Traduction
V. Andrianifahanana
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoute un supplément annuel (*l'ABC du FMI*). Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.) Téléphone : (202) 623-8585; ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org.

Abonnement annuel : 109 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Demandes d'abonnement au *Bulletin du FMI* ou aux autres publications du FMI : Publication Services, Box X2005, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430; fax : (202) 623-7201; e-mail : publications@imf.org. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et par avion pour les autres pays.